

n° 58

La Lettre *de l'arboriculture*



printemps 2011

6 € • *éditée par la société française d'arboriculture*

Sommaire

Édito	1	Les auxiliaires des jardins	14
Le saviez-vous	2	<i>Aphidius colemani</i>	
Publications	3	Vie associative	16
		Campagne Respectons les arbres	
		Compte rendu du CA	
Les adhérents communiquent	4	En direct des régions	19
L'arboretum du Poërop		Rencontres régionales Sud-Est	
Le cynips du châtaigner et la castanéiculture		Rencontres régionales Centre Ouest	
Vous avez dit taille douce ?			
La taille des arbres d'ornement			
ZTV Bauplege			
		En direct des collègues	20
		Normés et énormités	
		L'association Plante & Cité Suisse	
		Partenaires	22
		Offres de formations	24

Anciens présidents-tes

Claude Guinaudeau 1990-1992
Pierre Descombes 1992-1995
Francis De Jonghe 1995-1998
Frédéric Mathias 1999-2000
Thierry Jacq 2000-2002
Fabrice Salvatoni 2002-2004
Pascal Atger 2004-2005
Corinne Bourgery 2005-2006
Marine Hochstetter 2006-2007

Membres d'honneur

Salim Annebi
Lionel Guého

Société Française d'Arboriculture

Association loi 1901

Conseil d'administration

Président : Philippe Nibart

Vice-Présidents : André Laurent (représenté par Vincent Beerens)

Trésorier : François Séchet

Secrétaire : Romain Musialek

Administrateurs : Vincent Beerens, Thierry Disson, Yvan Gindre,

Lavabre Enguerran, Arnaut Mathias, Loïc Lattron, Alain Kaffanke,

Fabrice Parodi, JF Le Guil, Alan Gilbert, Nathalie Ranjon,

Pascal Ernoux, Renée Caby

Comité de rédaction

Corinne Bourgery, Yaël Haddad, Philippe Nibart, Édith Mülhberger,
Yvan Gindre

Mise en page

Florence Dhuy

Photo de couverture

Hévéa

Dépot légal : À parution

ISSN : 1957-6641

Local choral

Philippe Nibart

« Ils couperont toutes les fleurs mais ne pourront arrêter le printemps. »

Pablo Neruda

Alors qu'hiver claudicant s'estompe des ornières ; que nos nerfs en conservent encore la cacochyme canine ; qu'en embuscade se fomentent de sornaises et fatales gelures... Jaillit, toujours renouvelée, toujours prodigue la dulcis lumière des fleurs d'Amandiers !

Certes, à l'heure où vous parcourrez ces lignes, de bourdonnants pollinisateurs auront effectué leur office, le vent se sera égayé, fripon, saupoudrant au sol cette impression de flocons roses et blancs. Les pluies s'en mêlant... Ô ravissement mordoré des troncs rugueux soudain parés du tendre vert des bourgeons feuillus, particulière symétrie des sapins boursofflés de Noël. Place au soleil maintenant ! La ponctuation s'accélère : jaune virgule des jonquilles, point-virgule pâle des narcisses, exclamation mauve des jacinthes !

– Que de hâtes jouvencelles, minaudent les fées du Marronnier, nos ailes se défriquent à peine !

– Fi de tout ce bazar métaphorique, crépitent les cônes de Pins. Mûrissons ! Mûrissons !

« Ô saisons ! ô châteaux ! » Comment ne point éprouver la vie, je l'affirme ici, source perpétuelle d'extase ?

Aussi, quand je constate l'opiniâtreté avec laquelle les soi-disant « développeurs » du paysage piétinent celle-ci, je ne donne pas cher de ma peau ! Assurément le ressentiment, la haine, l'esprit de vengeance tiennent le haut du pavé.

Et sous les pavés, le gaz de schiste ?

Quel rapport avec la branche qui nous préoccupe ? Rappelez-moi déjà le véritable titre de l'intervention de Charles-Maternelle Gillig au colloque SFA-Ville de Strasbourg ? « 50 ans de mépris du végétal » ! Au nom du Marché vous en reprendrez bien une louche ? Entre les rabatous professionnels, les tronçonneurs du dimanche, les pépiniéristes de planche à billets, les gestionnaires hygiénistes, les voisins dont les rameaux du voisin...

Combien de fois, en tant qu'arboriste formé aux règles de l'art, n'ai-je point été tenté de leur rentrer dans le lard ! De devenir moi-même un mercenaire !

Je salue donc avec ardeur les arboristes professionnel-les qui s'évertuent chaque jour à répondre aux exigences humaines tout en exprimant celles non moins réelles du règne végétal. Puisque vous semblez en tant qu'adhérents de la SFA partager ces valeurs, en tout cas progresser en ce sens, je vous rappelle que l'avenir de celle-ci réside uniquement dans votre bon vouloir (et le règlement de votre cotisation !)

Grâce à vos sous, à vos élans Strasbourgeois, je vous annonce la réédition de la campagne *Respectons les Arbres* sur le thème : les bonnes pratiques de taille ; ainsi que le suivant encore en projet... (je vous laisse le soin de le découvrir plus loin).

La réalisation de cinq jeux de Kakémonos (chose suspendue, en japonais) plastifiés reprenant la BD et des fiches Arbres en question, disponible auprès des délégués régionaux pour qui désire animer une conférence ou un stand.

D'accord, mais s'investir nationalement est trop contraignant, trop abstrait, trop coûteux ! Et pis c'est qui mon délégué o gué o gué ? D'où le souhait du conseil d'administration de voir s'autonomiser un maximum les régions.

À l'occasion des cinq Rencontres Arborées, distribution d'un lot de verres recyclables et de tee-shirts dont la vente constituera une première cagnotte permettant à terme défraîchements et achats de matériel de grimpe, stages... Pour ce faire, il est indispensable de vous organiser en bureau avec au moins un ou une porte parole motivé-e, un ou une trésorier-e en lien avec celui de l'association, un ou une secrétaire prenant note des décisions et des différents projets, d'un ou une référent-e matériel de grimpe, kakémonos, etc.

L'avenir de la SFA sera local choral ou ne sera pas.

Cet hiver Saturne vint encore me tourmenter, depuis le temps qu'il me rend visite nous avons appris à nous amadouer, ma vocation de plaisantin lui doit même beaucoup. Au lieu de tourner en rond en hurlant à la mort j'ai opté, armé d'un crayon et de magazines de mots fléchés, pour la pose confortable fauteuil près de l'âtre ronronnant. Improductif me direz vous ! Alors que tant d'arbres réclamaient d'être élagués poil au nez ! Mais un matin, éclair de sève ! Les lettres chantaient... La postérité me tendait sa couronne de laurier ! Sa règle : construire un poème en n'utilisant que les mots définis de la grille, orthographe respectée. Voici le résultat de cette tranche :

Val Est

Inserés son essaim
Entame anse Troène
Lancées stèles amer
Vé vé vé
Ove ciels initiée

Émir riens ares scier
Ahuries ennemie
Ah ah ah
Mas inerte recel
Sain cri, fées aérer

Duc coin aout fente
If If If
Set faramineuse clé
Va lest archer païen
Alèse, accélère!

Un autre ?

Babil'Arbre

Euro lèse
Nib écu
Errata
Vi menu
Avocat
Vrai fumure
Ail en raie
Crémerie
Use ite
Pi coasse
Ose enflée
Emoi sniff
Zélée fuel
Thèse grise
Ri semeuse
Ire claire
Dealer miel
Chinchilla
Babil'arbre
Incrusté
Caetera!



Arbres et qualité de l'air en ville : une amélioration pas si sûre que cela !

D'après V. Vidril in Lien Horticole n° 731, 8 décembre 2010

Il paraît entendu que les végétaux urbains participent grandement à l'amélioration de l'air urbain : absorption des oxydes d'azote, captage de composés volatiles par adsorption, consommation de gaz carbonique, fixation de poussières, etc. Et pourtant... de récentes études ne révèlent pas d'impact si significatif que cela sur la qualité de l'air... Les plantations pourraient même augmenter la concentration des polluants atmosphériques en empêchant la circulation du vent et donc les possibilités de dispersion.

Pour limiter ces risques d'effet « tunnel », il reste donc important de veiller à la porosité des structures végétales implantées. Les plantes grimpantes et toitures végétalisées restent très favorables. Certaines espèces produisent naturellement un grand nombre de composés organiques volatiles

réagissant avec les oxydes d'azote et le rayonnement solaire en formant de l'ozone troposphérique polluant. Chêne, peuplier, saule... seraient ainsi néfastes sur la qualité de l'air, au contraire du pin sylvestre, du mélèze ou de l'érable champêtre...

Les questions restent multiples pour améliorer la qualité de l'air grâce aux végétaux : quels choix d'essences ? Quelles consignes de plantation et d'entretien ? Quel impact de la densité végétale et de l'état sanitaire ? Des simulations commencent à être possibles pour intégrer cette dimension qualité de l'air dans les projets (voir classification Utaqs - *Urban Tree Air Quality Score* - établie au Royaume Uni ou des modèles de dynamique des fluides pour évaluer la dispersion des polluants dans un site...).

Lune et abattage des arbres

D'après MPITrees- *Structure and Function*, in La Garance voyageuse n° 92, hiver 2010

Tous les forestiers le diront, un arbre doit être coupé à un moment précis de la lune... oui mais lequel ? Car finalement les effets de la lune sur les plantes ont été peu étudiés. Une récente étude suisse sur le châtaignier et l'épicéa, est donc particulièrement intéressante.

Durant six cycles lunaires, le séchage, la rétraction et la densité du bois ont été analysés. Pour ces trois caractères, les différences sont faibles mais significativement reliées aux cycles lunaires, tant au niveau de l'aubier que du bois de cœur.

Quand les fourmis défendent les acacias contre les éléphants

D'après Le Monde du 4 septembre 2010 (parution de Goheen&Palmer in *Current Biology* » du 1^{er} septembre)

Les fourmis peuvent mettre en déroute les pachydermes prêts à dévorer les acacias. Ces dernières sont en effet capables de s'introduire dans la trompe de l'éléphant et de lui infliger des piqûres douloureuses.

Les recherches ont tenté d'enlever les fourmis de leurs arbres de prédilection, alors broutés par les éléphants. Au contraire,

des fourmis introduites sur des acacias sur lesquels elles ne vont pas d'ordinaire et bien appréciés des pachydermes, font se détourner lesdits herbivores et... sauver les arbres de leurs trompes ! En fait, il semble que ce soit une odeur émise par les fourmis qui alerte les éléphants de leur présence et du coup les éloignent de l'arbre.



Résumés d'articles parus dans des revues françaises

Lien horticole

n° 731, 8 décembre 2010

D'avantage de bois mort pour favoriser la biodiversité

par Yaël Haddad

Yohan Tison, écologue au service des espaces verts de la ville de Lille veille à ce que suffisamment de bois mort soit conservé dans les parcs et jardins. L'objectif est d'assurer la survie.

n° 732, 15 décembre 2010

Quel est votre diagnostic ?

par Pierre Aversenq

Tout sur l'ustuline brûlée, à partir de l'exemple sur un tilleul argenté du sud-est de la France.

n° 740, 16 février 2011

L'érable champêtre

par Pierre Aversenq

Petit arbre peu exigeant, l'érable champêtre convient d'autant mieux aux alignements urbains et petits jardins

qu'il ne craint guère les affections parasitaires. Cependant, depuis quelques années, la maladie de la suie le frappe à son tour.

n° 742, 2 mars 2011

Dossier consacré à la gestion des arbres urbains : davantage de matière grise et moins de peur... bleue !

par Yaël Haddad

Des experts plus pointus, des outils mieux maîtrisés, une communication optimisée et des échanges d'expériences : voilà quatre atouts qui plaident en faveur d'une meilleure gestion de l'arbre en ville.

La Garance Voyageuse

L'ensemble du n° 92 de l'hiver 2010 est consacré à la phytothérapie. Ce passionnant numéro n'est pas spécifiquement arboré sauf quand il s'agit par exemple d'évoquer le neem (*Azadirachta indica* de son petit nom latin). Une page pour tout savoir de cet arbre « médecin »...

Azadirachta indica



obotanicoaprendiznateradosespantos.blogspot.com

Ouvrages

N'hésitez pas à nous faire part de vos coups de cœur arborés qu'ils soient techniques, littéraires ou même poétiques ! La SFA peut aussi être un lieu de partage des passions livresques ! **Attention** : le fait de mentionner de récentes parutions n'engage pas le comité de rédaction sur la qualité de ces ouvrages.

Guide illustré des chênes

A. Le Hardy de Beaulieu et T. Lamant, 2010, 1472 pages, seconde édition Editens ; 165 €

Cette seconde édition augmentée et corrigée est remarquable : plus de 4 000 photos pour décrire chaque arbre dans tous ses stades de végétation d'une manière simple et détaillée.



Apprendre à identifier les feuillus, les palmiers et les conifères

T. Cornu, 184 pages, 2008, 20 €

41 genres et 68 espèces pour débuter dans l'identification des arbres les plus courants en espaces verts. Une double page en vis-à-vis pour chaque plante avec un texte court, une grande photo, 8 photos de détail mettant en avant les principales caractéristiques de l'arbre à différents moments de l'année. Un outil utile à tout un chacun et aux étudiants en paysage et pépinière.



L'arboretum du Poërop

Patrice Roger

4

En Bretagne, au cœur des Monts d'Arrée, à Huelgoat (le Bois d'en haut), l'arboretum du Poërop, tout jeune, à peine vingt ans, a besoin de notre soutien.

Classé jardin remarquable par le ministère de la culture, l'arboretum du Poërop est un parc botanique de 22 hectares dédié à la biodiversité végétale. Avec ses 3 200 espèces d'arbres et d'arbustes des quatre continents, niché sur un point culminant des Monts d'Arrée, il offre une vue exceptionnelle sur les montagnes bretonnes.

Les arbres et arbustes sont regroupés par collections suivant une classification botanique : 115 taxons d'érables, 130 de chênes, 45 saules, 65 viornes, 145 magnolias, 162 rhododendrons botaniques...

Aujourd'hui le propriétaire du lieu, la maison de retraite de Huelgoat (dont l'ancien directeur, parti en retraite, était à l'origine de l'arboretum) décide de ne plus gérer ce jardin remarquable.

J'ai découvert ce lieu cet été. Le jardinier responsable m'a fait part de l'avenir incertain de l'arboretum. En fin d'été, une pétition m'est parvenue par mail de la part de l'association Pangea qui depuis 2008 soutient l'arboretum du Poërop pour ses animations et sa valorisation.

L'avenir incertain se précise

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le parc est fermé au public et le jardinier est parti. L'arboretum risque d'être abandonné. Perdre une telle richesse fruit de vingt ans d'efforts est impensable.

Avec deux membres de l'AETF (association bretonne de professionnels de l'arbre) nous prenons rendez-vous avec Pangea et le maire de Huelgoat pour une visite du site en vue de proposer notre soutien et notre appui pour que ce lieu devienne un outil pédagogique et un lieu d'échange à l'intention des arboristes, arbusticulteurs, centres de formations, écoles du paysage, horticulture et environnement de la région Bretagne et d'ailleurs, ainsi que des particuliers.

Lors de cette visite, le maire nous fait part de l'éventuelle acquisition des deux tiers de l'Arboretum par la commune pour un euro symbolique. Pangea resterait l'association responsable de l'arboretum.

L'AETF propose son partenariat pour rassembler et fédérer organisations et individus en vue d'appuyer Pangea et la mairie d'Huelgoat auprès des instances régionales pour prendre en charge les financements nécessaires au maintien de ce lieu en tant qu'outil pédagogique et à la création urgente d'un poste de jardinier botaniste, référent de l'arboretum. Pour ce faire, le projet d'une semaine d'accueil sur le site du 16 au 21 mai est lancé. Loëz Bricet président de l'AETF propose d'accueillir les différents intéressés qui se seront manifestés et nous auront contactés.

Sont conviés à cette visite les membres de l'AETF, SFA, SEQUOIA, les arboristes, arbusticulteurs, écoles et centres de formations dont l'arbre est le sujet d'étude. Merci de venir nombreux ou au moins de nous communiquer votre intérêt.

Pour tous renseignements contactez Loëz au 06 18 03 72 86 ou par mail : loezbricet@gmail.com

Des arbustes



Vue des Monts d'Arrée depuis l'arboretum



Vue de la zone des camélias



Un pin sylvestre et un if sur un rocher



Collection d'eucalyptus



Le cynips du châtaigner et la castanéiculture

Philipp Robeck, adhérent Allemagne, Jean-Mathieu Campana adhérent Sud-Est

« L'arbre à pain », la culture traditionnelle de la Corse

Depuis l'introduction de la greffe des arbres au XIII^e siècle, la Corse avec environ 10 000 hectares de châtaigniers au début du xx^e siècle (aujourd'hui 3 000 hectares sont encore récupérables) est devenue l'un des plus grands producteurs (avec l'Ardèche, la Bulgarie et l'Italie) de châtaignes en Europe. Plus de cinquante variétés de châtaignes avec des propriétés différentes existent sur l'île, cultivées pour de multiples utilisations (production fruitière, transformation alimentaire, production de bois, aliment pour les animaux). Jusqu'en 1945 la farine de châtaigne a été utilisée comme moyen de troc en Corse comme l'huile d'olive.

L'introduction du chancre de châtaigner (*Cryphonectria parasitica*, France 1946), la mécanisation de la culture des céréales et leurs traitements phytosanitaires ont rendu la production de châtaignes non rentable. L'abandon des parcelles infestées a contribué à l'extension de la maladie de l'encre et du chancre.

Depuis 1996, grâce aux subventions européennes, une large partie du patrimoine arboré de la Castagniccia a été restaurée. Des interventions ont permis de supprimer une patrie importante du chancre et de diffuser le chancre hypovirulent, un champignon similaire mais non létal pour le cambium grâce à une modification virale de l'ADN.

Quinze ans plus tard, les cultivateurs de châtaigniers risquent la perte de leur production à cause de l'introduction d'une nouvelle maladie : le cynips du châtaigner (*Dryocosmus kuriphilus* Yasumatsu 1951). Ce ravageur d'origine asiatique initialement introduit en Europe par l'Italie en 2002 arrive en Corse par importation de végétaux vivants.

Après son introduction en Asie et en Amérique du Nord, le *D. kuriphilus* présente un danger sérieux pour la castanéiculture en Europe. Six ans après son introduction en Italie au printemps 2002 (France, Ardèche 2010), le phytophage a colonisé, grâce au transport des plantes infectées, la région de production la plus importante, Boves e Peveragno. En 2005,



T. Castellazzi, <http://photos.eppo.org>

Sans gluten, la châtaigne contient : amidon, saccharine, protéine, huile, minéraux et des vitamines B et C

le cynips a été classé par l'EPPO (European and Mediterranean Plant Protection Organisation) dans la catégorie des parasites d'origine chinoise comme organisme de quarantaine.

Biologie

D. kuriphilus est une espèce univoltine (une seule génération par an) à reproduction par parthénogénèse thélytoque (reproduction sans accouplement, ne donne naissance qu'à des femelles). Les larves hibernent à l'intérieur des bourgeons de châtaigniers sans affecter la forme extérieure du bourgeon. Au moment du débourrement au printemps (mi-avril), les adultes émergent et induisent la formation de galles vertes ou roses de 5-20 mm de diamètre sur les nouvelles pousses de l'année. Les larves se nourrissent 20 à 30 jours des galles avant de se nymphoser. Les galles contiennent une ou plusieurs larves. La nymphosation se réalise en fonction de la localisation (altitude, exposition) de mi-mai à mi-juillet. Tous les adultes sont femelles, émergent des galles entre fin mai

Identité

Nom : *Dryocosmus kuriphilus* Yasumatsu

Taxonomie : Insecta, Hymenoptera, Cynipidae

Nom français : Cynips, chalcide du châtaignier, précédemment connu sous *Biorhiza* sp

Hôtes

D. kuriphilus est un ravageur spécifique au châtaigner (européen, chinois et américain sauf châtaigniers sauvages d'Amérique du Nord : *Castanea pumila*, *Castanea alnifolia*).

Selon les espèces et les variétés, la sensibilité au Cynips diffère.

T. Castellazzi, <http://photos.eppo.org>



Les insectes adultes uniquement femelles font seulement 3mm de longueur.



et fin juillet et pondent aussitôt 3 à 5 œufs par bourgeon latent à l'aisselle des feuilles en cours de croissance. L'insecte adulte vit environ 10 jours et les œufs 30 à 40 jours. Les larves grandissent lentement en automne et en hiver.

Morphologie

Les œufs sont déposés par des femelles à l'intérieur des bourgeons des pousses de l'année en juin et juillet. Les larves font 2,5 mm de longueur en plein développement, blanches, apodes et sans yeux ni jambe.

Les femelles adultes du *D. kuriphilus* font environ 3 mm de long avec un corps noir.

Les pièces buccales sont de type broyeur. Les ailes membraneuses ont peu de nervures.



T. Castel/lazzi, <http://photos.eppo.org>

La larve se développe à l'intérieur des galles jusqu'au moment de sa nymphose.

Symptômes et dégâts

Les galles formées sur les jeunes pousses, les inflorescences, les feuilles (pétioles, nervure centrale) sous l'effet des toxines sécrétées par les insectes adultes sont unies ou multiloculaires, 5 à 20 mm de diamètre, vertes ou roses. Remarquables sont les déformations des organes de la plante générées par les galles. Suite à l'émergence des adultes, les galles

sèchent et deviennent ligneuses mais restent attachées à l'arbre jusqu'à 2 ans. Elles peuvent être détectées sur la plante lorsque l'on découvre la présence des œufs ou larves à l'intérieur des bourgeons.

Les galles provoquent une réduction de la surface foliaire nécessaire à l'arbre pour les échanges gazeux et énergétiques (photosynthèse) et entraînent une perte de vitalité et de vigueur, une baisse de 50 à 80 % de la production fruitière, la mortalité des rameaux ou branches touchés. Une infestation répétitive peut provoquer la mort de l'arbre car les réserves annuelles ne peuvent pas être rechargées en automne.

Diffusion et réglementation

D. kuriphilus est principalement diffusé par le déplacement des branches et rameaux vivants ou de jeunes sujets destinés à la plantation car le périmètre de vol des insectes est limité à environ 25 kilomètres. Ni les troncs destinés à la scierie ni les fruits ne sont porteurs du parasite.

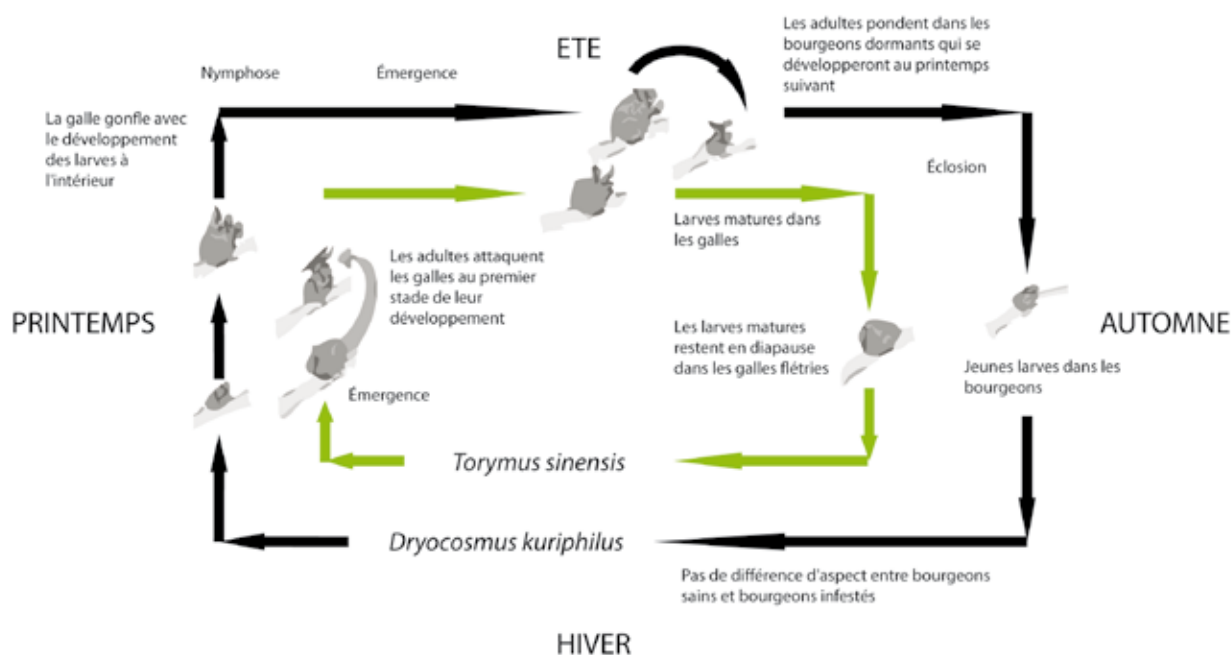
Afin d'éviter l'introduction et la propagation de *D. kuriphilus*, la mise en circulation de végétaux ou parties de *Castanea spp.* destinés à la plantation (plants, boutures, greffons) autres que les semences et les fruits en dehors de leurs parcelles de production ou du lieu de commercialisation est interdite. Protocole A2 de l'EPPPO.

La déclaration lorsque une détection d'un arbre contaminé sur un terrain privé, forêt, etc. auprès de votre mairie ou du Service Régional de la Protection des Végétaux est obligatoire en France (Article I251-6 du code rural).

La formation des galles est due à une injection de toxines dans les bourgeons.



T. Castel/lazzi, <http://photos.eppo.org>



Cycles du cynips et de son ennemi naturel

Le *Torymus s.* dépend d'une population de *Dryocosmus k.* et attaque les larves dans les galles infestées au printemps avant leur nymphose.

Moyen de lutte

Sur les jeunes plantes, la suppression et la destruction (brûlage sur place) des rameaux atteints (présence de piqûres de ponte sur les bourgeons ou début de formation des galles) est conseillée. Actuellement aucun moyen de lutte chimique efficace n'est connue car des traitements insecticides répétés détruiraient aussi les prédateurs naturels du cynips. Plusieurs parasites chalcidiens ont été introduits comme moyen de lutte biologique en Corée et au Japon. Le *Torymus sinensis* Kamijo, un micro-hyménoptère hyperparasite n'empêchant pas la formation des galles mais le développement complet des larves, a été introduit et diffusé en Italie en 2005. Parce que l'hybridation avec des populations locales du *Torymus spp.* peut provoquer une stérilisation des hybrides, l'efficacité et les risques liés à la diffusion des espèces parasitoïdes sur le continent européen est actuellement évalué par l'EFSA (European Food Safety Authority). L'effet de la parasitisation des hyperparasites multivoltins comme *T. sinensis* est moins important sur les châtaigniers européens que sur des espèces asiatiques ; de plus cet effet est vraiment significatif environ quatre ans après la diffusion du hyperparasite.

Conclusion

Le transport au niveau mondial nous fournit une grande variété d'organismes inconnus aux écosystèmes européens et difficile à neutraliser. À côté de la lutte chimique pour neutraliser temporairement les symptômes des organismes nuisibles et les effets sur l'exploitation des ressources (agro-alimentaire, sylviculture, hydroculture, etc.), les organismes de gestion (EPPO, protection des végétaux, ministères, etc.) comprennent la nécessité de rééquilibrer notre écosystème.

L'intégration des ennemis naturels des pathogènes, considérée comme lutte biologique, demande une recherche consciencieuse pour déterminer les risques, effets directs et indirects des organismes introduits.

L'introduction de l'ennemi naturel chinois *Torymus sinensis* et son adaptation aux particularités de l'environnement européen semble être le seul moyen de faire face au cynips, mais l'introduction d'une population prend du temps, peut être coûteuse et surtout ne peut pas être préventive car elle nécessite la présence du cynips.

Prendre conscience de la fragilité de notre écosystème et mettre en question notre besoin d'organismes vivants exotiques afin d'éviter la migration artificielle (transport) peut être considéré comme une méthode de prévention aux organismes nuisibles.

Sources

- www.fredon-corse.com
- OEPP/EPPO (2005), Bulletin 35 OEPP/EPPO: 422-424
- Department of Agroenvironmental Sciences and Technologies (2008), Bulletin of Insectology 61 (2): 343-348
- European Food Safety Authority (2010), EFSA Journal 8(6):1619
- National agricultural research center (2009), A Global Serious Pest of Chestnut Trees, *Dryocosmus kuriphilus* : Yesterday, Today and Tomorrow: 21-22
- National agricultural research center (2009), A Global Serious Pest of Chestnut Trees, *Dryocosmus kuriphilus* : Yesterday, Today and Tomorrow: 23-26



Vous avez dit taille douce ?

Fabrice Salmon, adhérent Sud-Ouest

Je me permets une mise au point fondamentale : il faut absolument cesser de mettre en exergue la fameuse taille « douce » ! C'est une gageure !

En premier, c'est une méthode.

Une méthode est faite pour que les enseignants qui n'ont rien à dire, puissent se trouver fort intéressants, et pour que ceux qui sont inintelligents et qui ne veulent pas réfléchir, puissent justifier leurs actes irraisonnés.

Une méthode, c'est juste «vendeur» en guise de titre d'un livre, moult fois plagié.

Une méthode, c'est comme un traité d'antan, un temps où l'aliénation primait et où le libre arbitre était sévèrement réprimé.

Une méthode enfin, c'est un dogme, des règles immuables à appliquer un point c'est tout, mais depuis le siècle des lumières (XVIII^e), je pensais que les hommes et les femmes (et les jardiniers et les arboristes...) avaient fait éclater la totalité englobant en remplaçant dieu et l'état par la raison : faire usage de sa raison plutôt que se fier exclusivement au dogme dans l'acceptation et la soumission.

Ensuite, les grands principes de cette méthode, résident essentiellement dans le fait de ne pas couper plus du tiers du houppier, de ne pas couper des sections supérieures à 10 cm, d'enlever les branches qui se croisent et se blessent, d'aérer le centre de l'arbre pour qu'il puisse mieux respirer... Et autres grosses conneries (donc je stoppe cette pauvre liste).

En fait, penser taille «douce» est catastrophique pour l'arbre (en tous cas, tout autant que taille drastique). En effet, les gens pensent que comme c'est doux, si ça ne fait pas de bien, ça ne pas faire de mal.

Dans le même ordre d'idées, la «cicatrisation des plaies» permet de penser (sans jeu de mot : panser) que l'erreur de taille sera «réparée» en fin de compte.

Enfin, les adeptes d'une telle taille se sentent investis de la mission de faire du bien aux arbres, et ils vont et viennent faire des galipettes d'acrobates des cimes, y compris dans les arbres qui n'ont besoin de rien et dont on aurait jamais pensé (avant) qu'il faille les tailler (même doucement).

Quelques éléments de réponse

L'acte de taille, doit être profondément raisonné (c'est-à-dire avec raison : le cerveau, et non pas raisonnable : enlever les bourgeons pour enlever les bourgeons... c'est con !).

Partant du principe absolu qu'aucune taille n'est bénéfique pour l'arbre, et que seul l'homme en crée la nécessité.

L'arbre n'est pas dangereux, c'est la cible qui crée le danger (un arbre mort en pleine forêt n'a jamais interpellé un gestionnaire des espaces verts d'une commune, qui va par contre s'empresse de tailler, expertiser, retailler et finalement démonter ou abattre le même arbre, situé en surplomb d'un parking, la preuve que l'arbre n'est pas dangereux, mais la voiture, elle, oui).

Vous avez dit taille douce ?



F. Salmon

Venons-en aux sacro-saintes règles « douces ».

L'arbre aurait donc la mauvaise idée de fabriquer des branches en trop, qui, elles-mêmes, empreintes d'une méchanceté innée, se blesseraient ou se gêneraient ?

Non, l'arbre n'a toujours pas trouvé le chemin du crédit agricole pour emprunter et acheter quelque chose dont il n'a pas besoin, avec de l'argent (énergie = sucre = carbone) qu'il n'a pas encore gagné (mis en réserve) et qu'il devra rembourser avec de l'argent qu'il n'aura jamais plus (couper = moins de réserves stockées et plus de dépenses de réserves pour se défendre) cela ressemble à un chèque en bois (je ris jaune !).

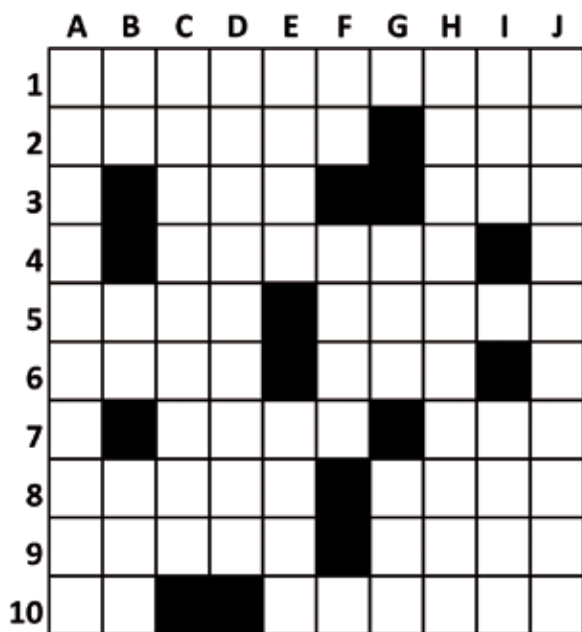
Je rappelle aussi que l'arbre respire et mange (respiration cellulaire /photosynthèse) par ses feuilles. Que ses feuilles, sont portées par ses branches... et que lorsqu'on «aère» le houppier, on en revient à dire : docteur, amputez-moi d'un poumon (doucement svp), et comme ça, avec plus de place dans la cage thoracique, je respirerai mieux... oups !

Enfin, enlever un tiers du houppier serait-il doux, si lorsque par exemple, on devait tailler les platanes de Verdun-sur-Garonne : 60 mètres de haut - 30% = ce sont juste des branches de 20 mètres (des arbres dans l'arbre en fait) que l'on couperait... re-oups !

Non, mille fois non, la taille douce n'est pas une bonne chose ! Tout homme de l'arbre devrait savoir cela, sauf s'il est resté un temps en retard (comme au temps de Molière : une bonne saignée et ça repart !) et là aussi, il y a beaucoup de pauvres personnes qui vous expliquent toute la journée, qu'il faut bien manger et comme c'est le client qui le veut... Je leur réponds que pendant la guerre, certains vendaient leurs voisins pour manger... du boudin rancit ! Et que d'autres prenaient le maquis et mangeaient parfois... les balles de fusils !

Mais les arbres de route ne sont pas des arbres de parcs ou des arbres de forêts ou des arbres fruitiers, et pourtant, ils sont des arbres !

Comme si je n'avais que ça à faire !



En rouge : les définitions d'arboristes.

Horizontalement

1. Ville d'accueil de l'arbre en photo
2. Genre d'aristoloche. Elles précèdent les RNA.
3. Sans définition : les verticales doivent suffire. Brun-rouge.
4. Suit le Kama.
5. Son marteau fait des étincelles. Funéraires et électorales.
6. La lamelle est largement fixée sur le pied du champignon. Musique d'Oranie.
7. Lui. Nous.
8. La nature qui fait vomir. Élaguer.
9. D'Athènes ou de Paris, il porte le même nom. Monsieur allemand.
10. Affirmation renforcée ! D'où viennent les petits pois ?

Verticalement

- A : Arboricoleme^{nt} votre.
- B : Avec la lettre de la colonne, c'est Bac+2. Disque dur. Assistant personnel.
- C : Suit la taille douce ?
- D : La SFA belge.
- E : Une chaudière de québécois. Moi Tarzan...
- F : Contre la chenille. Oğuz.
- G : Lomme les 4 et 5 juin. Appel palindrome.
- H : Elles et ils aident les maîtres d'ouvrages à abattre et planter.
- I : Féricy aussi ! Pour les menottes.
- J : Vieille canaille.



La taille des arbres d'ornement

Yvan Gindre, adhérent Sud-Est

Dans ce présent propos, la taille de formation ne sera pas abordée, seuls les arbres au houppier établi seront abordés il ne sera pas question de la taille de formation mais de la taille des arbres au houppier déjà établi. Le texte qui suit, est largement inspiré du livre de Christophe DRENOU « La taille des arbres d'ornement » - édition Institut pour le Développement Forestier. Par contre, le mode opératoire des différentes actions de taille est la synthèse de 30 ans d'expérience en arboriculture ornementale et n'engage que son auteur, votre humble serviteur.

Pourquoi tailler un arbre ?

La taille de l'arbre fruitier poursuit un but de production fruitière de qualité. Dans ce cas, la taille stresse l'arbre qui produit des fruits en quantité et de ce fait l'arbre a une espérance de vie liée à sa production.

La taille de l'arbre forestier obéit à un objectif de production de bois de bonne qualité en fonction de sa future destination commerciale.

En ce qui concerne l'arbre d'ornement, sa taille ne se justifie que par sa cohabitation avec l'humain. Elle ne doit pas être systématique et doit résulter d'une démarche méthodique. Il s'agit principalement d'adapter la forme de l'arbre aux objectifs et aux contraintes imposés par l'homme¹.

Les différentes formes de l'arbre à houppier établi

Forme libre : forme des arbres en milieu naturel s'exprimant en l'absence de toute taille.

Forme semi libre : la silhouette de l'arbre s'apparente à une forme libre, mais l'arbre a subi des interventions de taille.

Forme architecturée : en tonnelle, en palissade, en marquise, en fuseau en rideaux, etc. Ces formes obtenues par opéra-

tions de taille à périodes constantes, permettent de maintenir l'arbre dans un volume et une silhouette parfaitement contrôlés, adaptés aux objectifs du gestionnaire et aux contraintes du milieu.

Forme mixte : cette forme combine les formes semi libres et architecturées afin d'adapter l'arbre à certaines contraintes (voirie, façade, réseau aérien, etc.) tout en favorisant le développement « semi libre » de son houppier dans l'espace libre de contrainte.

Forme délaissée : forme d'un arbre (architecturée ou semi libre) dont la gestion a été abandonnée.

Forme mutilée : forme déstructurée par un accident (axes brisés par la neige, le vent, chute d'un autre arbre, etc.) ou par une action de taille drastique.

Les différentes tailles adaptées aux différentes formes

Forme semi libre

Taille raisonnée sur forme semi libre

Cette taille d'entretien doit prendre en compte : l'essence de l'arbre, son état biomécanique, son histoire, les contraintes

Forme architecturée



de son environnement, etc. Par cette taille, la silhouette naturelle de l'arbre n'est globalement pas modifiée et seulement 1/5^e de son volume foliaire est supprimé.

La taille raisonnée s'opère en plusieurs étapes :

- Visite sanitaire du houppier.
- Purge de la couronne de son bois mort, des branches dépérissantes, nécrosées, cassées ou déchirées.
- Suppression des branches mal orientées, en surnombre, dominées ou mal implantées.
- Suppression des gourmands le long du tronc.
- Mise au gabarit : prise en compte de certains paramètres (voisinage, cheminées, antennes, fenêtres, réseaux aériens, gabarit routier...) pour la suppression ou la réorientation par une coupe sur tire sève, des branches gênantes.
- Légère éclaircie : suppression sélective de branches pour améliorer la pénétration de la lumière et les mouvements de l'air dans la couronne. Cette opération ouvre le feuillage, réduit le poids des grosses branches et redistribue la vigueur dans l'ensemble du houppier.

Important : durant cette opération il faut prendre garde à ne pas « plumer » l'arbre, en enlevant le feuillage le long de l'axe tout en laissant intacte l'extrémité de la branche. Se souvenir que « toute feuille est utile ». Pendant les fortes chaleurs, celles de la périphérie du houppier referment leurs stomates afin de lutter contre l'évapotranspiration alors que celles de l'intérieur assurent l'alimentation de l'arbre.

Arbre plumé, destructuré, dysharmonieux... À ne pas faire !



J. Le Guil



SFA

Taille de cohabitation

Taille de calibrage ou d'adaptation

Cette taille vise à adapter l'arbre aux contraintes limitant son expansion dans certains espaces aériens tout en maintenant le reste de son houppier en forme semi libre.

La taille de calibrage s'opère en plusieurs étapes :

- Visite sanitaire du houppier.
- Purge de la partie de la couronne concernée de son bois mort, des branches dépérissantes, nécrosées, cassées ou déchirées.
- Mise au gabarit : prise en compte des paramètres contraignants (voisinage, cheminées, antennes, fenêtres, réseaux aériens, gabarit routier...) par la suppression, réduction et/ou réorientation par une coupe sur tire sève, des branches gênantes.

Taille de restructuration

Cette technique de taille s'applique aux formes semi libres qui ont subi un traumatisme ayant destructuré leur houppier : axes cassés ou arrachés.

La taille de restructuration s'opère en plusieurs étapes :

- Visite sanitaire du houppier.
- Purge de la couronne de son bois mort, des branches dépérissantes, nécrosées, dangereusement fissurées.
- Suppression des axes déchirés ou cassés restant accrochés dans le houppier.
- Travail de sélection sur les rejets traumatiques post accident afin de favoriser les dominants les mieux orientés qui viendront combler le « trou » dans le houppier causé par l'accident.

Taille de conversion

Cette pratique doit rester exceptionnelle, elle vise à passer d'une forme semi libre à une forme architecturée ou le contraire. Elle consiste à adapter l'arbre à ses nouvelles contraintes environnementales de croissance (contrainte financière de gestion, contrainte de volume aérien, contraintes paysagères, etc.).

Passage d'une forme architecturée à une forme semi libre

La connaissance de l'état bio mécanique de l'arbre est essentielle et notamment l'état mécanique de l'ancrage des axes qui formeront le futur houppier définitif.



L'abandon de la taille architecturée a pour effet l'apparition de cépées aérienne sur les points des anciennes coupes avec, après 3 – 4 ans, une prédisposition de dominance de certains brins. La taille de conversion a pour but la sélection de rejets traumatiques dominants les mieux orientés qui formeront le futur houppier définitif. Lors de la première intervention de taille, 3 à 5 de ces rejets adventifs seront sélectionnés sur lesquels une nouvelle sélection s'ordonnera 3 – 4 ans plus tard jusqu'à n'obtenir que des axes majeurs bien orientés et bien ancrés.

Important : il faut se souvenir que le passage d'une gestion à l'autre est traumatisant pour l'arbre qui va épuiser beaucoup d'énergie se trouvant fragilisé pendant de nombreuses années (Voir les travaux sur la compartimentation des réserves du Professeur Gérard BORY et son équipe)

Passage d'une forme semi libre à une forme architecturée

Cette réalisation a pour but de restreindre le volume d'un arbre et de le conserver dans ce volume réduit selon une forme préalablement définie. Cette pratique fortement traumatisante pour l'arbre car très mutilante ne doit être mise en œuvre que dans des situations exceptionnelles et véritablement réfléchies. La mise en œuvre de cette pratique doit se juger au cas par cas en fonction de l'essence du sujet, de son état physiologique et mécanique, de son âge, du mode architecturale de son essence, etc.

En tout état de cause, il est illusoire et totalement déraisonnable de vouloir « ramener » un arbre de 30 m à une hauteur de 6 m !

Taille d'accompagnement

Cette pratique permet d'accompagner les vieux sujets dans leur phase de déclin.

Le praticien prendra en compte l'affaiblissement général de ce vieil être en évitant toute action traumatisante. Même la suppression du bois mort est à ce jour remis en cause par certains spécialistes.

Dans le cas où la taille d'accompagnement est nécessaire pour des problèmes de sécurité, elle peut s'opérer en plusieurs étapes :

- Visite sanitaire du houppier.
- Purge de la couronne de son bois mort.
- Suppression ou réduction des branches dangereuses de faible diamètre.
- Accompagnement par réduction des branches dépérissantes.
- Suppression des axes déchirés ou cassés restant accrochés dans le houppier.
- Haubanage ou étayage des axes affaiblis.

Taille architecturée

Taille architecturée sur têtes de chat

Afin de contenir des arbres dans un gabarit conforme aux 3 objectifs : sécuritaire, esthétique et sanitaire, une conduite architecturée sur tête de chat sera réalisée au lieu des dernières coupes et prolongement horizontaux afin de créer de nouvelles têtes de chat et ainsi créer une tonnelle, une forme en rideau, en marquise, etc.

Cette taille sera réalisée tous les ans ou 2 ans au maximum. Cette périodicité et cette conduite architecturée permettront de gérer les nuisances des branches par rapport aux façades, de gérer la hauteur des arbres et de permettre à ceux-ci de compartimenter leurs réserves. De plus cette périodicité n'induit que des blessures de taille de petit diamètre.

Cette opération doit être effectuée en respectant les règles de l'art c'est à dire en respectant l'angle de coupe sans toucher le bourrelet cicatriciel déjà formé, s'il existe, et sans léser les tissus de l'axe porteur.

N • Arbre en l'état actuel

N+1 • Année de taille : tailler au lieu des anciennes coupes sans blesser les bourrelets de recouvrement des anciennes plaies.

Taille architecturée sur tête de chat



J. Le Guil

Créer de nouvelles têtes et de nouveaux rideaux extérieurs judicieusement orientés afin de créer une tonnelle.

N+2 • 1 année de plus : en tête ; création des têtes de chat en recoupant brins par brins les rejets au lieu des anciennes coupes sans blesser les bourrelets de recouvrement des anciennes plaies.

Allonger les branches initiées en N+1 et créer de nouvelles têtes si possible.

N+3 • 1 année de plus : en tête, continuer à façonner les têtes de chat en recoupant brins par brins les rejets sur les têtes créées en N+2.

Et ainsi de suite jusqu'à contrôle complet du gabarit de la plantation.

Taille de recalibrage pour maintenir un gabarit

Cette taille s'applique aux formes architecturées qui ne peuvent pas être suivies annuellement sur têtes de chat (souvent pour des raisons économiques !). Elle vise à maintenir une forme dans un volume constant, et correspond à une réduction sur prolongements tous les 3-4 ans. Ces prolongements doivent être significatifs en longueur : 50 à 80 cm. afin de permettre une compartimentation des réserves à leur base.

Important : les actions de taille sur formes architecturées doivent n'être réalisées que pendant la période de dormance végétative et une fois que les feuilles sont tombées.



CG 94

Forme architecturée : entretien plateau rideau

ZTV Baumpflege

Philipp Robeck, adhérent Allemand

Réglementation allemande portant sur les soins aux arbres. Publiées par la FLL (*Forschungsgesellschaft für Landschaftsentwicklung Landschaftsbau e.V.* – Société de recherche pour le développement et l'aménagement paysager) en 1987, les conditions contractuelles techniques complémentaires et directives pour les soins aux arbres d'ornement ZTV (Zusätzliche technische Vertragsbedingungen) présentent une réglementation sur les travaux de taille et soins aux arbres d'ornement.

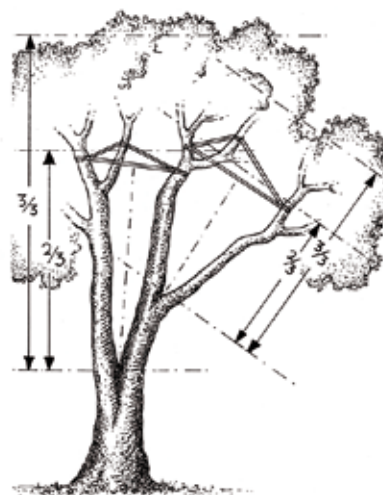
L'application du texte (70 pages, format A5) n'est pas obligatoire mais peut être exigée dans le milieu public (appel d'offres, cahier des charges) ainsi que pour des contrats privés. Aujourd'hui plus de trois quart des arboristes allemands respectent ce règlement, même sans obligation contractuelle.

La directive est structurée en sept chapitres suivis par un appendice important. Le caractère juridique, le domaine d'application et l'objectif des interventions sont décrits dès le début du texte, suivis par la définition technique des interventions : taille, sécurisation de la couronne, traitement des blessures, travaux au niveau racinaire, amélioration de l'environnement de l'arbre. L'appendice contient une définition volumineuse des termes techniques et du dimensionnement du système de haubanage.

Il existe d'autres directives spécialisées publiées par le même organisme pour des travaux de plantation, transplantation des arbres adultes, estimation/valorisation des dommages, contrôle des arbres, taille de formation.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'information, des traductions ou pour développer un règlement français.

Abb. 3: Einbauhöhe von Bruchsicherungen in einer Ebene



Aphidius colemani

Edith Mühlberger, adhérente Sud-Est

14

Jusqu'à présent, je vous ai seulement parlé des prédateurs : coccinelles, punaises et syrphes.

Le temps est venu pour vous de pénétrer dans le monde du petit, de l'infime, de la finesse et du diaboliquement efficace. Le monde fascinant et cruel des parasitoïdes.

Tout d'abord, qu'est-ce que c'est qu'un parasitoïde ? C'est un parasite bizarroïde, parasite qui, lorsqu'il s'installe sur son hôte, le conduit à la mort. D'où le terme de parasitoïde et non de parasite tout court.

Les parasitoïdes peuvent être des nématodes, des mouches, – je vous en parlerai dans un prochain article –, ou des hyménoptères. Dans cet ordre d'insecte, on trouve entre autres les fourmis, les abeilles, les frelons et les guêpes. Et oui, des insectes qui vous semblent bien différents mais qui en réalité se ressemblent énormément. Alors comme d'habitude, et parce que je suis sûre que vous adorez ça, en avant pour le petit cours accéléré d'entomologie...

Les hyménoptères ont généralement deux paires d'ailes. Une paire antérieure et une postérieure reliées entre elles par des petits crochets. Je vous entends d'ici : « Et les fourmis alors, où t'as vu qu'elles ont des ailes ? » Petits impertinents, en ce qui concerne les fourmis, on parle de polymorphisme social, les ouvrières ou les soldats sont aptères, mais les reines, princesses et autres sont ailés, et toc !

Chez les hyménoptères, vous avez deux grands groupes : les symphytes et les apocrites. Les insectes de ce dernier groupe se caractérisent par ce que l'on appelle une taille de guêpe entre l'abdomen et le thorax. Je vous épargne le détail des segments du thorax et de l'abdomen... Toujours est-il (allez, on y est presque !) qu'il y a deux groupes dans ce sous-ordre, les aculéates et les térébrants.

Aphidius colemani

L'adulte mesure 2 à 3 mm de long. La femelle a un abdomen effilé alors que celui du mâle est arrondi. Ils sont noirs et ont de longues antennes et des pattes brunes. La femelle

Aphidius sp adulte



E. Mühlberger

Les aculéates

Sous-ordre d'apocrite dans lequel on trouve les abeilles, les fourmis et les guêpes sociales qui possèdent un dard. Ce dard est une transformation de l'organe de ponte (ovipositeur) en organe de défense. Chez les insectes sociaux, comme vous le savez, les seuls à pouvoir pondre des œufs sont les reines. De ce fait les autres individus n'ont pas besoin d'organes pour se reproduire d'où cette transformation.

Les térébrants

Sous-ordre d'apocrite qui regroupe les guêpes parasitoïdes et surtout une micro-guêpe ou micro-hyménoptère : *Aphidius colemani*.

ne s'accouple qu'une seule fois contrairement au mâle beaucoup plus volage. Elle peut pondre jusqu'à 300 œufs dont la plupart pendant les trois premiers jours de sa vie d'adulte et c'est ici que cela devient intéressant. Les œufs sont pondus dans le corps des pucerons ! On dit qu'*Aphidius colemani* est un endo-parasitoïde.

Pour cela, la femelle se dresse sur ses pattes étirées, replie son abdomen sous son thorax et pique le corps du puceron (qu'il soit adulte, larve ou nymphe) avec son ovipositeur. Celui-ci, bien qu'un œuf sur l'estomac, continue à se nourrir, voire encore plus qu'à son habitude, et sécrète abondamment du miellat.

Au bout de quelques jours, (le temps est variable en fonction de la température), l'œuf éclot et donne une larve. Cette charmante petite bête commence à consommer le puceron par l'intérieur en s'attaquant d'abord aux organes non vitaux. Ensuite, elle fixe le puceron sur la feuille et tisse un cocon dans lequel elle se nymphose.

Dites, ça ne vous rappelle rien tout ça ? Mais si ! Alien ! le film !

Aphidius sp s'apprêtant à pondre



horticulture-bouet.fr

Étonnant, non ?

Les chercheurs de l'Inra ont mis en évidence la présence d'une bactérie du genre *Rickettsiella* qui serait responsable du changement de coloration de certaines espèces de pucerons au cours de leur vie.

En effet, des pucerons d'abord roses deviendraient verts sous l'influence de cette bactérie.

Pourquoi ?

Parce que la couleur verte est beaucoup moins bien perçue par les coccinelles que le rose. Pourquoi alors, ne pas être toujours verts ? Parce que le vert est beaucoup mieux perçu par les parasitoïdes que le rose.

En fonction de la menace, les colonies de pucerons passeraient du rose au vert.

Bon, pour en revenir à ce qui nous occupe, le puceron, qui après en avoir eu gros sur l'estomac commence à en avoir gros sur la patate, se met à gonfler et sa cuticule devient brune et coriace. On parle de momie. Au bout de quelques jours, une nouvelle petite guêpe émergera de la momie par un trou bien rond qu'elle fait avec ses mandibules.

En l'espace de quelques jours et après avoir été fécondée, cette nouvelle femelle pourra parasiter à son tour des centaines de pucerons.

En été, il n'est pas rare de rencontrer des momies de pucerons sur les arbres au milieu de colonies de pucerons qui semblent en pleine forme mais à l'intérieur desquels la bête sommeille !

Momie de puceron ailé parasité *Aphidius* sp.



E. Muhlberger



E. Muhlberger

Momies de puceron ailé parasité *Aphidius* sp.



E. Muhlberger

Momie de puceron ailé parasité *Aphidius* sp.

Pour en revenir à notre *Aphidius colemani*, ce n'est bien sûr pas le seul micro-hyménoptère qui parasite les pucerons. D'autres espèces sont également très présentes sur les plantes, arbuste et arbres de nos jardins.

Je peux vous citer également *Aphelinus* Sp., avec lequel les pucerons parasités deviennent noirs, les *Praon* Sp., pour lequel la piqûre se fait à l'extérieur du puceron, la larve construisant un petit socle sous son hôte qui le fait ressembler à une statue sur son piédestal. D'autres espèces parasiteront des cochenilles, des chenilles de papillons. Une espèce, *Neodryinus typhlocibae*, parasite *Metacalfa pruinosa*, appelée plus communément cicadelle pruineuse.

Comment favoriser ces espèces ?

Tout d'abord en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques auxquels ces auxiliaires sont très sensibles mais aussi en plantant des haies arbustives à floraison estivale même très réduite ou des plantes à massif fleurie. En effet, les adultes de nourrissent de pollen comme les abeilles et c'est en été qu'ils peupleront votre jardin.



Campagne Respectons les arbres : bilan et perspective

Romain Musialek, Adhérent Centre Ouest

Bientôt deux années après son lancement, la campagne *Respectons les arbres* arrive à son terme d'un point de vue matériel tout au moins.

La mission chargée de sa promotion s'est réunie pour faire le point et envisager une suite à cette campagne.

Concernant les stocks, il ne subsiste à ce jour que très peu d'éléments : Il reste à disposition environ 750 BD, et près de 400 autocollants. Tee-shirts, affiches et DVD mais aussi dépliants sont désormais épuisés.

L'essentiel de ces supports ont été distribués aux adhérents. Des lots ont été vendus à des entreprises ou des centres de formations aux tarifs établis par le conseil d'administration.

Ces supports de communication ont été utilisés lors d'une cinquantaine de manifestations sur le territoire. Parmi les plus significatives, on trouve : les RNA d'Aix-en-Provence (2009) et Strasbourg (2010), les RRA 2010 (Buzançais, Paris, Tourcoing, Saint-Isidore, Pau), Courson, Salon Vert, et une multitude de fêtes de l'arbre à l'échelon local.

La commission a donc mis en avant la nécessité de rééditer une partie de ces supports de communication.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi des projets, la Fondation Nature et Découverte a souhaité faire le point sur l'utilisation de la subvention allouée.

Cette rencontre a permis un échange fructueux et des idées ont été émises afin de donner suite à cette aventure.

Réimpression de la campagne en 2011

Elle est en cours de réalisation. Elle concerne l'édition d'autocollants (30 000 exemplaires), de plaquettes (10 000 exemplaires) et de BD (10 000 exemplaires). Il n'y aura pas de

réédition d'affiche, tee-shirt et DVD (par ailleurs toujours en ligne sur YouTube). Cette opération est effectuée en autofinancement et de ce fait, les supports seront vendus à un tarif préférentiel à ceux qui le souhaitent.

Des stocks seront disponibles localement, dans les délégations régionales SFA ainsi qu'au niveau national.

Nouvelle campagne en 2012

La commission a évoqué la réalisation d'une nouvelle campagne dont le thème pourrait être « Le bon arbre au bon endroit ». Elle se déclinerait avec des supports quasi identiques : dépliant et bande dessinée notamment. Une prochaine réunion finalisera le projet.

Quant au financement, nous allons de nouveau solliciter la Fondation Nature & Découverte, afin de poursuivre le partenariat engagé. D'autres cofinancements, notamment avec les associations francophones ASSA et ARBORESCO ont aussi été évoqués.

La campagne *Respectons les arbres* a suscité de nombreux retours positifs. Un grand coup de chapeau à toute l'équipe pour sa créativité et son implication et un chaleureux remerciement à Augustin Bonnardot qui a impulsé ce travail. Enfin, merci à tous pour le relais que chacun a su apporter sur le terrain dans la vulgarisation de nos pratiques respectueuses.



Compte rendu conseil d'administration

du vendredi 9 mars 2011

Présents : Philippe Nibart, François Sechet, Yvan Gindre, Jean-François Leguil

Invités : Marc Duplan, Hervé Bouvier, Julien Maillard, Michel Palapoul, Bruno Nassiet

La lettre de l'Arboriculture

La revue a grand besoin d'articles et de personnes motivées et disponibles pour le comité de relecture. Est évoqué le fait de payer des auteurs connus et reconnus ou tout autre scientifique arboricole pour la publication de leurs articles. Yvan Gindre propose d'y inclure plus d'articles techniques sur le matériel et l'évolution des systèmes d'ascension et de déplacement. François propose d'inclure des mots croisés avec des définitions « arboriphylles ».

Les manifestations régionales

14 et 15 mai pour le Sud-ouest, 28 mai Centre-ouest, 4 et 5 juin Nord, 11 et 12 juin Sud-est et 25 juin IDF (voir tableau ci-dessous).

On peut noter un véritable engouement pour les manifestations régionales. Ce qui amène le conseil d'administration à évoquer une ramification de l'organisation nationale. L'idéal étant d'élire un bureau par région avec un délégué par département. Ceci permettrait d'optimiser (et/ou autonomiser) les différentes manifestations régionales.

Veiller à organiser une manifestation pérenne par région (lieu et date fixe) avec comme objectif de mieux sensibiliser et fidéliser le public et ainsi l'inciter à l'adhésion à la SFA.

Chaque région pourrait lors des prochaines RRA provoquer une assemblée générale régionale, permettant l'élection des bureaux régionaux et délégués départementaux.

Les intérêts sont multiples :

- contact avec les MSA locales (la MSA est partenaire de la SFA, ne l'oublions pas),
- système de facturation directe,

– générer une réserve financière régionale facilitant ainsi l'organisation, le défraiement des conférenciers ou la présence de la SFA à divers manifestationq,

– facturer la présence du stand SFA sur les manifestations externes...

Attention aux conditions d'assurance : la MAIF doit nous communiquer dans le détail qui est couvert et dans quelles conditions et par risques. Combien de bénévoles, de public, de matériel et surtout connaître le statut des concurrents. Il s'agit de couvrir précisément chaque manifestation, qu'elle soient régionales ou nationales. Sachant qu'il est nécessaire de prévenir préalablement l'assureur pour les manifestations d'envergures.

Objectif à terme

- Un conseil d'administration itinérant pour rencontrer les régionaux.
- Une rencontre régionale itinérante associée à une assemblée générale régionale.
- Une manifestation pérenne par région.

François Séchet tient à préciser que la ramification de la structure nationale en région existe depuis longtemps, mais qu'il y a visiblement actuellement plus de motivations à bouger près de chez soi.

Les représentations régionales ou départementales s'organisent pour l'instant en « off » ; puisque, quel que soit le niveau d'implication, dans les statuts actuels il ne peut y avoir qu'un-e seul-e délégué-e par région membre du conseil d'administration. Et que le bureau actuel (Philippe, Romain, François) reste légalement responsable des actions entreprises dans les régions.

Il conseille aussi la présence dans les rangs d'une région d'une personne intéressée par la bureautique pour formaliser sur le papier (courriers, factures...). Et il termine en précisant que les bénéfices déclarés par la région sur le compte de l'association resteront bloqués pour cette région, sauf les adhésions.

Région Délégué-e régional	RRA 2011					Livraisons
	Référent-es RRA	Date	Lieu	CP	Site	
Nord Renée Caby rcaby@ville-lambersart.fr	Cyril Gagnepain cgagnepain@mairie-lomme.fr Yohan Tordoir Alain Lalaut	4 & 5 juin	Lomme	59160	Parc de la Maison des Enfants ville	Renée Caby "Déléguée SFA Nord" 138 rue du Bourg 59130 LAMBERSAT
Centre-ouest Alan Gilbert arboriste@orange.fr	06 83 34 70 75 Herbert Sudre sudre.herbert@neuf.fr Emmanuel Oi	samedi 28 mai	Saint-Herblain	44800	Parc de la Gourmerie ville	Pris sur place
Sud-est Fabrice Parodi fabrice.parodi@laposte.net	06 79 28 06 28 Hervé Bouvier herbouvier@wanadoo.fr Mathieu Gauthier	11 & 12 juin	Motte-Servolet	73290	Domaine de Reinach CFPPA	Hervé Bouvier "Vert-Dure" Chez Lovat 73340 LESCHERAINES
Sud-ouest Guylain Voisin guylainvoisin@wanadoo.fr	06 27 28 67 86 Damjan Lohinski damjan.lohinski@hotmail.fr 06 31 45 73 67 Julien Maillard j-maillard06@orange.fr	14 & 15 mai	Bourgougnague	47410	MFR du Château Jolibert MFR	Julien Maillard "Rêves de Cimes" Mayne 47350 PEYRIERE
IDF Loïc Latron loic.latron@gmail.com	06 75 00 84 52 Loïc Latron loic.latron@gmail.com Pascal Ernou 06 24 54 24 41 Christian Ambiehl christian.ambiehl@educagri.fr	samedi 25 juin	Férey	77133	Domaine de la Salle ville	Loïc Latron "Délégué SFA IDF" 15 rue Laurent Poli 77760 ACHERES LA FORET



Les Rencontres Nationales d'Arboriculture 2011

Elles auront lieu en les 24 et 25 septembre au parc de Bercy à Paris. L'organisation générale, la logistique, les contacts sur place sont confiés aux adhérents Île-de-France et à notre partenaire SEQUOIA. Contact José Sanchez 06 78 80 38 65.

Assemblée générale

L'assemblée générale 2011 de la SFA se tiendra lors des RNA. La commission de révision des statuts de l'association doit se réveiller. Romain Musialek animateur de cette commission s'en charge.

La refonte du site internet est en cours de réalisation.

Élection du Bureau :

Collectivité : Villeneuve d'Ascq sortant, à pourvoir.

Maître d'ouvrage 2 postes à pourvoir

Entreprise : 1 poste à pourvoir

Enseignant : 1 poste à pourvoir

Concepteur : 1 poste à pourvoir

Praticien : 1 poste à pourvoir

Amateurs : 1 poste à pourvoir

La commission « promotion »

Cf. CR de la mission *Respectons les arbres* page 16.

Collège enseignant

Le 17 janvier 2011 le collège Enseignant s'est réuni à l'école du Breuil pour étude et validation des différents points du référentiel Grimpeur Sauveteur Secouriste du Travail réalisé par l'association Copalme.

Ce collège représente une vingtaine de centres et couvre bien le territoire national. Suite à cette réunion de validation le groupe de travail (Alain Gourmaud, Matthieu Gauthier, Pascal Noblot, Johan Tordoir, Raphaël Dubuc, Christian Ambiehl, Stéphane Rat, Jean-François Le Guil) se retrouve au CHEP les 11 et 12 avril prochain pour l'application et la validation pratique du référentiel.

Partenariat

Une nouvelle convention de partenariat est en cours d'examen par nos partenaires. Il s'agit d'avoir un document exhaustif de toutes les différentes situations chiffrées en euros. Du repas offert lors des nationales jusqu'à l'utilisation éventuelle du listing, en passant par la proximité immédiate d'un arbre près du stand d'exposition. Cette même convention pourra servir à un sponsor occasionnel et devra faciliter la gestion administrative et comptable.

La SFA et l'Europe

Faisant suite à de nombreuses relances de nos amis et confrères européens, la SFA décide d'être à nouveau la représentante de l'arboriculture française au sein de l'EAC (*European Arboricultural Council*). Ceci a pour objectif de promouvoir les échanges pratiques et techniques entre les différents pays mais aussi de faciliter le travail à l'étranger de nos compatriotes. Cependant, la SFA n'accepte de cotiser pour 2011 qu'à condition que l'EAC oublie les cotisations 2009 et 2010 qu'elle n'a pu verser eut égard aux difficultés financières qu'elle a dû traverser à cette période.

Cotisation votée à l'unanimité des présents et pouvoirs

Appel à cotisation

— Oyé ! Oyé ! Arboristes à poils, à plumes ou à écailles !

Je vous rappelle que votre cotisation est valable pour l'année civile. Le conseil d'administration avait permis aux nouveaux adhérents de septembre de bénéficier d'une inscription pour celle en cours et la suivante.

Si nous devons passer de Mai à Mai, pourquoi pas. Mais cela implique de changer les statuts. Donc, profitez de l'effervescence du printemps pour essayer quelques chèques en bois et au moins un en sucre afin d'améliorer la vigueur de cette association.

Nectar salutations.

Philippe Nibart

Perspective au parc de Bercy



Sud-Est

Fête de l'arbre et RRA à la Motte Servolex (73)

11 et 12 juin 2011

La Fête de l'Arbre et les Rencontres Régionales d'Arboricultures Sud-Est se dérouleront au lycée agricole de Château Reinach (Savoie).

Inédite en Savoie, cette manifestation a pour objectif de sensibiliser le public (particuliers et professionnels) aux respects et à la connaissance des Arbres au sein d'un site dont le patrimoine arboré est exceptionnel et ceci d'année en année. Ainsi on pourrait imaginer que les Rencontres Régionales ensemenceraient et initieraient sur tout le territoire national de nombreuses « Fête de l'Arbre » tout au long de son parcours.

Nous remercions les personnes responsables du lycée et du CFPFA, les bénévoles prenant sur leur temps de travail sans qui, grâce à leur motivation et leur professionnalisme, cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette manifestation.

Au programme de cette fête

Concours des arboristes grimpeurs

Conférence de Pascal Prieur sur la taille des arbustes

Conférence de Corinne Bourgerie sur l'arbre en milieu urbain et péri-urbain

Conférence d'Eric Petiot sur les extraits fermentés et soins aux arbres

Conférence film d'Yvan Ciesla *L'éloge des pics*

Conférence d'Emmanuel Courtaux sur l'entretien des vieux arbres

Arbo visite, accro branchés, stand SFA, MSA, LPO, association ARBRES,...

Les métiers valorisant le bois comme des sculpteurs à la tronçonneuse et aux ciseaux à bois, de la coutellerie, du débardage à cheval, scierie mobile, de la vannerie, etc. sont attendus.

En soirée, sont prévus 2 groupes de musique pour continuer cette rencontre des ch'Arboristes.

Nos partenaires officiels seront présents ainsi que des pépiniéristes, des fournisseurs de machines, vêtements, outils...

Le camping est interdit sur le site mais le lycée met à disposition des chambres pour la nuit (prévoir des sacs de couchages) pour 10 € / nuit, ainsi qu'une restauration collective gastronomie savoyarde (10,60 €/ repas et 15 € le soir pour un repas issu de producteurs locaux).

Les animaux de compagnies ne sont pas acceptés sur le site car il y a de l'élevage qui sera en pâture.

Une réunion aura lieu le dimanche matin à 8 h 30 pour les adhérents SFA qui aura pour but la constitution de la délégation régionale SFA officiel Sud Est et les référents départementaux (1 voir 2 personnes), qui auront la charge de gérer le relationnel, les futurs adhérents et l'organisation des futures RRA

Ile-de-France

Remerciements au SNHF, et plus particulièrement à Michel Grésille organisateur, pour les différents colloques organisés sur Paris, Alençon, Bourges et Suresnes avec comme thème : L'arbre malmené, l'arbre à protéger.

Recherche bénévoles sur la région parisienne

- pour nous aider à animer la campagne Respectons les Arbres...

- pour se rendre disponible une fois par trimestre pour élever le débat sur les arbres entre nous ...

- pour animer les journées de Courson du 13 au 15 mai

- pour organiser les Rencontres Régionales des Arboristes à Féricy (77) le samedi 25 juin. Possibilité de faire un barbecue le midi – Buvette à organiser – arbo-visites...

Contact : Loïc Lattron – délégué régional Ile-de-France.

06 75 00 84 52 – loic.lattron@gmail.com

Centre Ouest

Animation Kerboularbre à Saint Nolff (56)

du 27 juin au 3 juillet 2011

On repart pour une nouvelle édition ! Cette année la fête de l'arbre commencera par une exposition sur l'arbre, situé dans le mille club de Saint Nolff, du 27 Juin au 3 Juillet, ouverte à tout le monde.

Pour la réussite de cette fête de l'arbre nous aurons besoin de beaucoup de monde pour la mise en place et, ou participer aux différentes animations, donc tous ceux qui sont intéressés pour donner un coup de main vous pouvez me contacter au 06 18 03 72 86 et par mail : loezbricet@gmail.com

Programme

Vendredi 1 juillet au soir

Conférence avec Mr LE BOULER sur l'évolution de la forêt suite au réchauffement climatique.

Samedi 2 juillet

Soirée cabaret dans le bois de Kerboularbre.

Dimanche 3 juillet

Arbovisites, reconnaissance récolte et cuisine des plantes sauvages avec Claire Bonnet, ateliers sur la taille, animations ludiques, jeux, grimpe encadrée d'arbre, conférence de Francis Hallé.



Praticiens

Normés et énormités

Damjan Lohinski, adhérent Sud-Ouest

Une fois de plus, allez-vous dire, le rôleur du sud-ouest se laisse aller. Depuis longtemps mes filles m'ont surnommé : le vieux Gribou. Je ne sais pas trop à quoi ressemble cet animal, mais il doit être de la famille des casse-bonbon ! Bref, je profite une nouvelle fois de *La Lettre* pour vous faire part de mes humeurs, bonnes ou mauvaises, je vous laisse seuls juges.

Cette fois-ci, comme vous l'aurez compris grâce au titre, je me laisse divaguer sur le sujet des textes et autres homologations concernant le matériel.

Il est vrai que la profession a pris un essor commensurable et la technique tout autant que le matériel de « grimpe », ont suivi ce même rythme en terme d'évolution. Je pourrais commencer en parlant de rappel en toronnée de 14 mm, de longe avec le « reglex » de mashard tressé ravalé au mousqueton, sans oublier la grimpe en « ouvert ». Mais cela ramènerait certains de nos confrères lecteurs directement sur les bancs du lycée, voire du collège. Alors je passerai directement à cette nouvelle vague qui nous envahit tel un Tsunami. La grande aire du : Tout normé !

Il est loin le temps où l'on passait une sangle plate dans un bout de tuyau d'arrosage pour fabriquer une fausse fourche ! Il faut tout de même avouer qu'un peu de réglementation devenait nécessaire. Mais entre le noir et le blanc laissons un peu de place à la nuance. Je suis tout à fait d'accord sur la nécessité des différentes normes appliquées au matériel du grimpeur. Le concept de fiche de vie des EPI est aussi très intéressant. Le problème réside dans l'interprétation qu'en font certains qui est parfois hors de propos. Je citerai juste un formateur qui a refusé mes épissures (permis n° : 2006007004) car ; accrochez vous ! : « Elles ne sont pas testées individuellement. ». Là, je dis chapeau ! Je préfère ne pas faire de commentaire sur cette énormité.

Ces dernières années, certains centres ont plébiscité voire obligé l'utilisation du double-rappel. Rien à dire sur cette technique qui a fait ses preuves et dont la connaissance est plus qu'un atout. Le souci se trouve dans les ponts. Avant, on prenait un bout de nouille, deux nœuds de pêcheurs double et roule ma poule, ou on épissurait un bout de toronnée et en avant Guingamp ! Maintenant, on est obligé d'utiliser LE pont qui va avec LE harnais, sinon on est hors la loi ! Peu importe que ça tienne ou pas, ce qu'il faut c'est que la schtroumpfette se marie à l'église avec un schtroumpf et en aucun cas à la mairie avec un minimoy, sinon ça fait désordre, et ce n'est ni normal ni normé !

Mais quand je vois que notre stagiaire n'a pas encore fini son stage et que son pont est déjà mort ; que pour la taille, en plus du double-rappel il doit se trimbaler une longe armée car une souple ça se coupe !

À quand le rappel armé normé et le scaphandre anti-coupure !

Je me pose la question sur la forêt qui se cache derrière cette protection du grimpeur. Pour les nœuds de friction



c'est la même histoire, les boucles doivent obligatoirement être épissurées pour le stagiaire. Le double pêcheur est interdit depuis qu'un stagiaire est tombé car il s'est trompé en faisant son nœud ! Pour moi, si on ne sait pas faire un double pêcheur, un double huit et un prussik, on n'a rien à faire sur un rappel, on reste en bas. « Soit tu apprends les lois bateau, soit tu prends un râteau, car c'est aussi un boulot ! » Mais pour certains c'est la faute du nœud, alors la solution est facile : interdiction !

En attendant, le prussik épissuré oscille entre 20 et 30 €, le pont entre 10 et 15 €. À la fin on se demande qui on cherche à protéger, son centre, soi, son stagiaire ou son business ? C'est triste, mais c'est devenu tellement compliqué et tellement cher d'équiper un stagiaire, que ça ne donne plus envie. Surtout lorsque certains stagiaires, une fois embauché avec le CS en poche, travail sur des nacelles en tawannant... Mais toujours avec du matériel normé, pour ne pas être hors-la-loi !

Comme je le disais un peu plus haut, je ne suis pas contre un certain niveau de protection. Il y a quelques années, pour réduire la pratique de la taille drastique, c'était : « protégeons les arbres », et on oubliait un peu les élagueurs ! Aujourd'hui pour réduire les accidents c'est « protégeons les grimpeurs », et on oublie un peu les arbres ! Alors peut-être serait-ce le moment d'arrêter de focaliser sur la couleur du marquage ou le numéro des étiquettes et de rétablir un équilibre dans nos priorités.

En attendant nous n'avons pas trop le choix, nous sommes obligés de nous plier aux lois sur papier, mais il nous faut garder en évidence celles du métier !

Et pour tous les lecteurs du Sud-Ouest, de France et de Navarre, je vous invite à venir participer aux rencontres régionales d'arboriculture de Bourgognague les 14 et 15 mai, il y a de la place pour des concurrents, pour des bénévoles, pour des visiteurs, pour des schtroumpfs et des minimoy !



Enseignants, chercheurs, vulgarisateurs

L'association Plante & Cité Suisse

Cette association créée le 30 novembre 2010 à Genève a pour objectif une collaboration scientifique et technique franco-suisse sur les thématiques de la nature en ville. Le partenariat avec Plante & Cité, créé à Angers en 2006, portera sur la mutualisation et la diffusion des connaissances sur des projets conduits de part et d'autre et sur la réalisation en commun de programmes d'études et d'expérimentations.

Sur le modèle des professionnels français, les principaux acteurs suisses se sont mobilisés pour la création de Plante & Cité Suisse. En partenariat avec Plante & Cité, les membres fondateurs sont représentants des services des collectivités, des entreprises du paysage, de l'enseignement et de la recherche (voir liste ci-dessous).

Charles-Matthieu Gillig, professeur à l'HEPIA, Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture basée à Genève, et membre du conseil scientifique de Plante & Cité est nommé président de Plante & Cité Suisse.

En développant la recherche et l'expertise sur les problématiques des espaces verts, Plante & Cité Suisse va permettre aux professionnels de tous les cantons suisses d'adhérer directement à une structure spécifique et d'avoir un accès privilégié aux informations scientifiques et techniques mutualisées par Plante & Cité. Une journée technique sera programmée en Suisse en 2011 en partenariat avec Plante & Cité.

Cette initiative franco-suisse favorisant les échanges, la recherche, la formation et le développement a bénéficié d'un soutien de l'Ambassade de France en Suisse.

Liste des membres fondateurs de l'association Plante & Cité Suisse

Représentants des services des collectivités et des entreprises du paysage

Association Suisse des Soins aux Arbres (ASSA) ;
Fédération Suisse des Architectes Paysagistes (FSAP) ;
Jardin Suisse, l'association suisse des entreprises paysagères, horticoles et des pépiniéristes
Services cantonaux chargés de la nature et du paysage ;
Union Suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP).

Représentant d'organismes d'appui technique aux professionnels, représentants de l'enseignement, de la recherche et du transfert de technologies,

Plante & Cité France ;
Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture (HEPIA) ;
Centre de formation professionnelle Nature et Environnement de Lullier



F. Delhay



Silky et Innovations et paysage

SILKY a créé deux nouvelles affiches qui sont disponibles gratuitement chez Innovations & Paysage.

L'une est très belle et présente différents modèles de scie SILKY par rapport à leurs applications ; elle est destinée à décorer une vitrine ou une salle.

L'autre est plus technique et montre les scies à perche avec les éclatés pièces des Hayauchi ; un document fort utile et parfait pour l'atelier.

Demandez-les chez I & P

04 77 6 54 54 - magasin.innovpaysage@orange.fr

Drayer

En collaboration avec notre fabricant Teufelberger, les *Treemagineers* (Chris Cowell, Bernd Strasser, Mark Bridge) ont développé une série de produits élaborés pour les arboristes grimpeurs. Des nouvelles caractéristiques ont été intégrées à des outils existants, tout en respectant la simplicité, l'efficacité et la fonctionnalité du matériel :

Longe de maintien au travail 'CE Lanyard'

Le système de longe certifié, basé sur un bloqueur textile (nœud Distel) permet plusieurs nouvelles utilisations.

- utilisation comme système de grimpe
- grimpe sur corde simple

Il contient : une longe double tresse avec épissures cousues (Ø10,7 mm), 2 mousquetons DMM, 1 prussik Ocean Polyester, 1 sangle Ocean Polyester (longueur 29 cm avec cosse cœur), une poulie PINTO.

Certifiée EN 795, classe B, EN 795 pour le point d'ancrage. Conception modulable. Disponible en différentes longueurs.

Fausse fourche étrangleuse 'Pulleysaver'

Fausse fourche étrangleuse réglable avec poulie Pinto. Système de blocage sur nœud de prussik (8 mm, 30 cm longueur).

Certifiée EN 795:1996 classe B. Disponible en 3 longueurs 1,25 m – 2,50 m – 4 m

Poulies DMM 'Impact block'

Développée pour l'utilisation en arboriculture, où les systèmes de cordes doivent absorber des charges importantes. C'est un produit qui par la combinaison de ses matériaux de qualité et son processus de fabrication garantit une utilisation durable.

De nombreux tests en série, statiques ou dynamiques démontrent qu'il s'agit d'une poulie avec une impressionnante charge de rupture comparée à son poids.

Disponible en deux dimensions :

La « petite » CMU 40kN, poids 1,86 kg et la « grande » CMU 60kN, poids 3,47 kg.





Pellenc

Partenariat avec un des plus grands sculpteurs français à la tronçonneuse

La société Pellenc et Patrice Lesage, champion de France 2005 et 2009 de la sculpture à la tronçonneuse, créent un partenariat pour les années à venir.

Patrice Lesage exerce cette activité depuis 1990 ce qui en fait une référence sur ce secteur, en atteste ses deux titres de champion de France de sculpture à la tronçonneuse. Aujourd'hui Patrice Lesage s'est recentré sur de l'animation et de la démonstration de sculpture de tronçonneuse.

Pellenc a choisi de s'engager sur le long terme avec Patrice Lesage pour ses qualités d'artistes mais aussi pour sa manière de travailler qui correspond aux valeurs que Pellenc se fait du métier du bois.

En 2010, Patrice Lesage a déjà travaillé avec la société Pellenc en tant que sculpteur pour animer notre stand sur

le salon Euroforest et Salon Vert. Ces spectacles avaient été une grande réussite, au grand bonheur des spectateurs, subjugués par les talents du sculpteur et la puissance de la tronçonneuse Pellenc couplée avec une batterie Poly 5. Dorénavant, Pellenc fera appel à ses services pour animer le stand lors des prochains salons.



ladépêche.fr



Francital

Gant de protection scie à chaîne main gauche

Norme EN 381-7 : 2000 type A classe 0 16 m/s

Norme EN 388 : 1995 4142

Dos en tissu stretch 4 directions coloris orange pour une bonne visibilité.

Manchette élastique noir avec fermeture auto-agrippante.

Paume cuir avec renfort textile doigt et paume.

Taille 8 à 11.

Gant d'une grande souplesse, et d'une très bonne résistance à l'abrasion et à la déchirure.

Chaussure de protection scie à chaîne

Norme EN ISO 17249 : 2004 classe 2 24 m/s S3, CI, HRO, WR.

Coquille acier, semelle antiperforation acier inox.

Réalisé en cuir fleur 2.2 - 2.4 mm.

Sur bout de protection.

Doublure membrane imper-respirante TEPOR.

Hauteur de tige 19,5 cm conformément à la norme (hauteur minimale 195 mm à partir de la taille 43).

Taille 38 au 47.

Chaussure d'une bonne résistance et d'un bon confort thermique par tous les temps.



nos partenaires



Offres de formation des adhérents

24

Arboretum de la Petite Loiterie (37)

Les arbustes d'ornement : bien les connaître pour mieux les intégrer dans la gestion différenciée
du 4 au 6 mai 2011

Intervenants : Pierre Raimbault, ex enseignant-chercheur à l'INH d'Angers et à l'ENGREF de Nancy, responsable scientifique de l'association les Arbusticulteurs ; Jac Boutaud, propriétaire de l'arboretum de La petite Loiterie
Cette formation exceptionnelle permet d'aborder les connaissances scientifiques et les approches de gestion les plus actuelles sur les arbustes d'ornement, afin de mieux les valoriser et de diminuer très significativement les charges qu'ils représentent.

Inscription : <http://lapetiteloiterie.free.fr/html/animations/formations.html#connaissarbus>

La taille de formation des arbres d'ornement : bien comprendre leur architecture pour optimiser les interventions

du 15 au 17 novembre 2011

Intervenants : Pascal Genoyer et Jac Boutaud
Cette formation originale bénéficie de la complémentarité entre les deux intervenants et permet ainsi d'acquérir toutes les connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour bien préparer et mettre en œuvre la taille de formation des jeunes arbres d'ornement.

Inscription : <http://lapetiteloiterie.free.fr/html/animations/formations.html#taillearchiarbr>

La taille raisonnée des arbustes d'ornement

du 24 au 25 novembre 2011

Intervenants : Jac Boutaud
Cette formation apporte toutes les connaissances indispensables pour choisir et mettre en œuvre les tailles des arbustes d'ornement les plus adaptées à chaque classe de gestion différenciée, tout en optimisant leur contribution ornementale. La réduction des temps de travaux et la maîtrise des résidus de taille sont aussi développées.

Inscription : <http://lapetiteloiterie.free.fr/html/animations/formations.html#tailleraisarbus>

L'atelier de l'arbre (24)

L'arbre face au changement climatique (L'arbre, l'eau et la physiologie)

À Clermont-Ferrand, INRA, Domaine de Crouelle.

Du 03/05/2011 au 06/05/2011,

4 jours

Prix : 998,00 € HT

Intervenants : Pierre Cruiziat, Thierry Ameglio, Philippe Cochard, André Lecoite, William Moore.

Animation : William Moore.

Objectifs

Comprendre l'arbre en tant que système hydraulique • Comprendre le rôle de l'eau dans la physiologie de l'arbre • Comprendre le rôle de l'eau dans la formation de « brûlures » et des « nécroses orientées » • Savoir diagnostiquer l'état hydrique d'un arbre et d'apprécier les besoins en eau d'un arbre • Connaître l'influence de la taille sur le système vasculaire de l'arbre • Connaître les effets du changement climatique sur la physiologie de l'arbre

Durant cet atelier sont abordés de manière approfondie la physiologie de l'arbre et la circulation de l'eau.

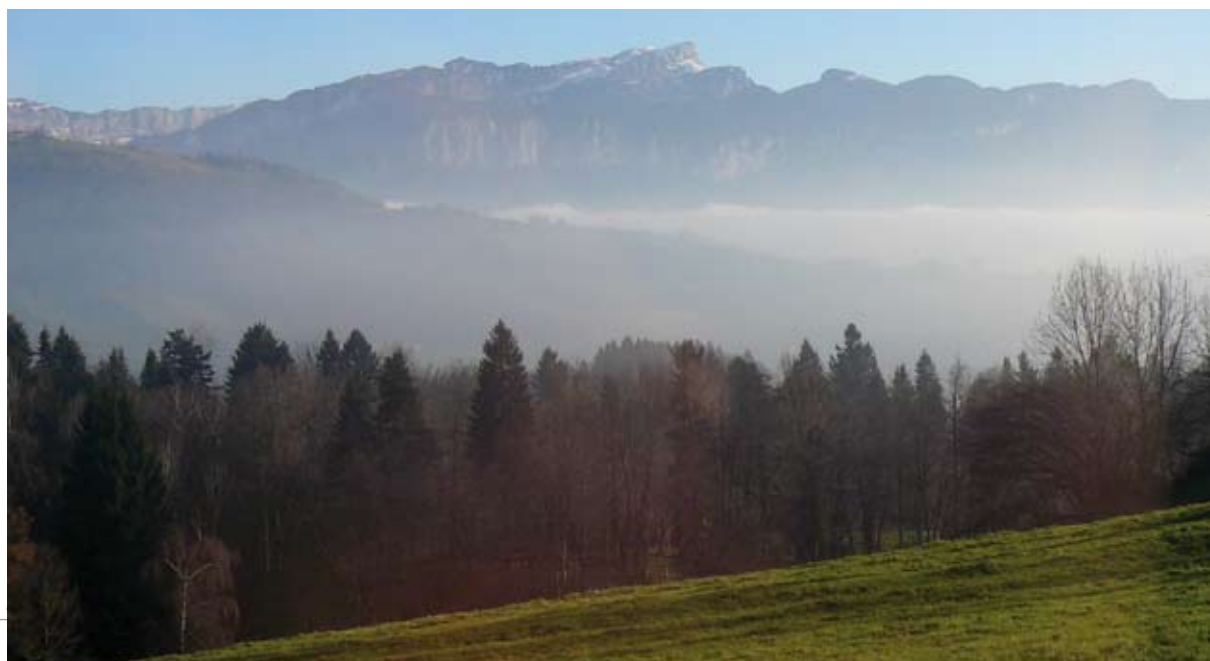
Vous y découvrirez les points forts et faibles de ce fonctionnement et en tirerez un bon nombre d'éléments « clé » incontournables à la pratique de tout à chacun.

Vous aurez également l'occasion de vous confronter aux grandes questions soulevées autour du changement climatique et de ses répercussions sur notre patrimoine arboré et ce, dans un avenir proche.

Ce stage se déroule à Clermont-Ferrand, dans les locaux de l'INRA qui nous ouvre ses portes à cette occasion.

En direct depuis leurs laboratoires, vous comprendrez au mieux les démarches scientifiques qui y sont menées et qui viendront enrichir votre savoir-faire de praticien.

Nous vous invitons à utiliser les outils de préinscription en ligne depuis notre site www.arbre.net.



Société française d'arboriculture

Espaces de rencontres et d'échanges entre les acteurs de l'arboriculture ornementale

Tout gestionnaire, professionnel et passionné de l'arbre a sa place à la SFA

Adhérer à la SFA c'est :

- Appartenir à un réseau d'acteurs de toute la filière arboriculture ornementale
- Être informé de la vie de la filière
- Contribuer au progrès de la filière

Une organisation collégiale fédératrice

- Institutionnels, collectivités territoriales
- Entreprises, prestataires de service
- Concepteurs, experts, gestionnaires
- Enseignants, chercheurs, vulgarisateurs
- Praticiens, fournisseurs
- Amateurs

Contact

Société Française d'arboriculture

François Séchet

ZA du Plessis

44521 OUDON

Tél/Fax : 02 40 83 66 46

www.sfa-asso.fr secretariat@sfa-asso.fr

Vos correspondants régionaux, administrateurs de la SFA

Région Ile-de-France : Loïc Lattron

06 75 00 84 52 – loic.lattron@gmail.com

Région Centre-Ouest : Alan Gilbert

06 19 19 69 14 – arboriste@orange.fr

Région Sud-Est : Fabrice Parodi

06 15 95 78 18 – fabrice.parodi@laposte.net

Région Nord-Est : Renée Caby

03 20 08 44 01 – rcaby@ville-lambersart.fr



Adhésion à la société française d'arboriculture

Personne morale, organisme, entreprise : 165 €

Personne physique, salarié : 60 €

étudiant/chômeur : 22 €
(joindre justificatif)

Membre bienfaiteur : 460 € et plus

Montant total de l'adhésion :

Règlement par chèque ci-joint à l'ordre de :
Société Française d'Arboriculture

À adresser à :
Société Française d'Arboriculture
Chemin du Mas – 26780 Châteauneuf-du-Rhône



Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Fax :

e-mail :

Nom du représentant :
(pour les personnes morales)

Collège d'appartenance

La profession sur le plan juridique définit l'appartenance à un collège.
Les membres bienfaiteurs peuvent être des personnes morales.

Une association au service de l'arbre Un réseau unique en France

fedère

les acteurs de-l'arboriculture
et du paysage



informe

pour le progrès technique de la filière
et la maîtrise des règles de l'art



SFA

Association loi 1901

développe et valorise

la connaissance scientifique
et l'expérience internationale



sensibilise

le public à la vie et au respect
de l'arbre



les partenaires de la SFA

